



Elections Amicale des étudiants -Fsédu-

Année 2014-2015

**Dépôt de candidatures entre le 20 et le 27 octobre 2014
auprès de Mlle Natasha Metni**

➤ **Sont éligibles au poste de membre du bureau de l'Amicale:**

- Les étudiants qui sont majeurs (>18 ans).
- Les étudiants qui sont inscrits à 26 crédits et plus au premier semestre de l'année 2014-2015.
- Les étudiants qui ont réglé le premier versement de leur scolarité.

➤ **Pour voter, les étudiants doivent:**

- Etre inscrits dans un cursus.
- Avoir réglé le premier versement de leur scolarité.

➤ **Objectifs de l'Amicale:**

- Entretenir l'esprit d'amitié entre les étudiants de l'institution ou du centre.
- De développer leurs activités sociales, culturelles et sportives en tenant compte de la diversité et du caractère libre de ces activités, tout aussi bien que des autres propositions issues de l'administration (opération 7e jour).
- D'organiser, conformément aux dispositions de l'article 11, des activités à caractère politique.
- De promouvoir leurs intérêts universitaires auprès de l'administration de leur institution, de leur campus ou de leur centre et de l'Université dans un esprit de sain dialogue.
- De favoriser leurs échanges avec les autres étudiants de l'Université.
- De coopérer avec les amicales des autres institutions ou centres de l'Université, ou des autres universités.

Jour des élections: Jeudi 13 novembre 2014